



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Préfecture de la Sarine
Grand-Rue 51, Case postale, 1701 Fribourg

Préfecture de la Sarine **PRSA**
Oberamt des Saanebezirks **OSA**

Grand-Rue 51, Case postale, 1701 Fribourg
T +41 26 305 22 20
www.sarine.ch

—
Réf: LMG/MLO

Les Communes du district de la Sarine

Fribourg, le 10 mars 2023

Rencontres entre la Préfecture et les Conseils communaux

Madame la Syndique, Monsieur le Syndic,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Parvenue au terme des rencontres avec les Conseils communaux du district de la Sarine, je souhaite vous adresser mes vifs remerciements pour votre accueil et pour les échanges de grande qualité que nous avons pu avoir lors de mon passage dans votre Commune. Je tiens également à vous témoigner toute ma reconnaissance pour l'énergie et le temps que vous consacrez à la collectivité en général, et aux habitant-e-s de votre Commune en particulier.

Ces rencontres ont été l'occasion, pour moi, de mieux comprendre et percevoir les défis que vous rencontrez au quotidien dans l'administration de votre Commune, de même que d'entendre vos préoccupations quant aux évolutions auxquelles les structures de gouvernance doivent faire face. J'espère qu'elles auront été, pour vous, une opportunité d'exprimer vos attentes par rapport à la Préfecture de la Sarine et de mieux en comprendre le fonctionnement.

A l'heure des grands travaux menés par le Conseil d'Etat sur la gouvernance régionale et sur la loi sur les communes, je suis plus convaincue que jamais que communes et préfectures ont chacune leur rôle à jouer pour offrir le meilleur cadre de vie à la population de nos régions, dans la complémentarité et le respect des attributions des unes et des autres. Travailler sur cette complémentarité et garantir une bonne circulation de l'information sont par ailleurs deux des objectifs de la Conférence des Syndiques et Syndics du district de la Sarine, que je réunirai le 5 avril prochain pour la première fois.

Je me réjouis de poursuivre l'excellente collaboration entamée en 2022, et vous rappelle me tenir, ainsi que tout le personnel de la Préfecture de la Sarine, à votre disposition en cas de besoin.

Avec mes remerciements réitérés pour votre accueil, je vous prie d'agrérer, Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, l'expression de ma considération distinguée.

Lise-Marie Graden
Préfète

Annexe

-
Communiqué de presse diffusé ce jour